

Direction départementale des territoires

Service Protection et Gestion de l'Environnement

Unité Gestion de l'Eau

Cadre réservé à l'administration
Numéro d'enregistrement de la
demande (AAAAMMJJ_n°x) :

CARTOGRAPHIE ET IDENTIFICATION DES COURS D'EAU

Annexe 2 de la note d'accompagnement

DEMANDE D'EXPERTISE AUPRES DE LA DDT

Avant de réaliser des travaux sur un écoulement d'eau dont la nature, cours d'eau ou non, n'est pas définie ainsi que sur ceux non cartographiés, je demande à la DDT de réaliser une expertise.



Pour un traitement efficace, ce formulaire doit être renseigné de la façon la plus précise possible.

I. COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom et prénom :

ou raison sociale

Adresse :

Code Postal Ville :

Téléphone :

Adresse électronique :

Raisons de la demande (intention de travaux, information sur la réglementation afférente à un bien, détermination de la responsabilité d'entretien,...) :

II. DONNEES CARTOGRAPHIQUES

Localisation

Commune où se situe le linéaire à identifier :

Lieu-dit :

Parcelles cadastrales :

J'ai consulté la carte des cours d'eau en ligne sur le site de la préfecture.

Sur cette carte, l'écoulement :

- Apparaît en bleu (cours d'eau expertisé)
- Apparaît en orange (cours d'eau par défaut)
- Apparaît en magenta (non cours d'eau)
- N'apparaît pas

L'écoulement apparaît-il et a-t-il un nom :

sur la carte IGN oui non ne sait pas

sur le cadastre, consulté sur Internet oui non ne sait pas

sur le cadastre, consulté en mairie oui non ne sait pas

Si oui, lequel (ou lesquels si plusieurs noms ont été trouvés) :

III. INFORMATION SUR L'ÉCOULEMENT SI POSSIBLE

Date de l'observation :

Présence d'un lit naturel à l'origine : oui non

(possibilité de fournir en justificatif un extrait de carte historique : Cassini, État-major)

Présence d'eau : une majeure partie de l'année seulement l'hiver
 seulement après une pluie jamais

Alimentation : par une ou des sources par un collecteur de drainage
 par les eaux de ruissellement

Remarques et observations pouvant aider à l'identification de l'écoulement :

Par exemple, si l'écoulement est artificiel, préciser la fonction de l'écoulement (fossé de drainage, fossé de vidange ou d'alimentation d'un étang).

Y a-t-il eu des travaux sur cet écoulement (même effectués depuis longtemps) ?

Oui non

si oui, donner les précisions à votre connaissance sur la nature des travaux (curage, entretien des berges, protection de berges,...) :

IV . INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX PRÉVUS (si la demande concerne des travaux à réaliser)

Nature des travaux prévus (*à décrire le plus précisément possible*)

Période de réalisation des travaux envisagée :

Moyens de réalisation prévus (*manuellement, matériel de travaux publics, depuis la rive, dans l'écoulement même s'il est à sec au moment des travaux, ...*) :

Linéaire total de travaux prévus :(*mètres, kilomètres*)

Êtes-vous propriétaire ou exploitant (rayer la mention inutile) :

d'1 seule rive ? des 2 rives ?

V. JE JOINS À CETTE DEMANDE

Obligatoirement

un plan de situation (copie d'une carte sur laquelle la ville ou le village le plus proche est lisible), sur lequel sera entouré le lieu des travaux prévus ou le site de la demande d'expertise.

une carte de localisation précise (extrait cadastral, extrait de photo aérienne, ...) sur laquelle sera entouré le lieu des travaux prévus ou le site de la demande d'expertise..

En option

des photographies (basse résolution si envoyées par courriel)

À

le

Signature

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites ci-dessous :

→ site de la Préfecture de l'Ain : <http://www.ain.gouv.fr/>

→ accès aux photographies aériennes et cartes IGN : <http://www.geoportail.fr/>

→ accès au cadastre numérisé : <http://www.cadastre.gouv.fr>

Envoyez votre formulaire avec les documents à joindre**Par courrier, à**

Direction départementale des Territoires
Service Protection et Gestion de l'environnement
Unité gestion de l'eau
23, rue Bourgmayer
01012 BOURG en BRESSE Cedex

Par mail, à : ddt-spge-ge@ain.gouv.fr

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

EXPERTISE DE L'ADMINISTRATION

ÉCOULEMENT

Commune où se situe le linéaire à identifier :

Code INSEE de la commune :

Lieu-dit :

Parcelles cadastrales :

Le nom du bassin versant :

Localisation GPS point amont :

Localisation, GPS point aval :

La description du linéaire à identifier, le cas échéant en lien avec les critères de la méthode d'identification régionale mis à disposition sur le site internet DDT :

RAISONS DE LA DEMANDE

Les circonstances qui ont déclenché la demande (ex. : intention de travaux, détermination de responsabilité d'entretien...) :

2/ DIAGNOSTIC : Informations collectées en cas d'expertise terrain par les services de l'État

La date de l'expertise :

Nom, prénom, organisme de(s) l'expert(s) :

Nom / code de la masse d'eau :

Conditions de l'expertise :

- cumul des précipitations depuis 8 jours sur le secteur (en mm) :
- recueil de la piézométrie locale (si elle existe) :
- qualification de l'écoulement amont et aval du tronçon :
- écoulement dans un talweg (oui/non) :
- caractérisation des usages et IOTA ayant une incidence potentielle sur les écoulements (décrire) :
- éléments historiques (cartographique : Cassini, cadastre Napoléonien, État-major,...) :

Critères principaux

Définitions des critères dans le guide méthodologique régional	Oui/non/indéterminé	Observations
Critère 1 : présence et permanence d'un lit naturel à l'origine (données historiques relatant la présence d'un cours d'eau).		<i>Si non, précisez si vous avez des informations éventuelles concernant la création d'un écoulement artificiel.</i>
Critère 2 : débit suffisant une majeure partie de l'année (présence d'eau après 8 jours sans pluie ou moins de 10 mm de précipitations cumulées).		
Critère 3 : alimentation par une source.		

Critères supplétifs

	Oui/non/indéterminé	Observations
présence de berges (au moins 10 cm entre fond et plein bord)		
présence d'un substrat de fond différencié (marques de transport et/ou sédimentation par lame d'eau)		
présence d'un écoulement amont		
présence d'un écoulement aval		
présence d'une vie ou de traces de vie aquatique, préciser : - invertébrés, - végétaux hydrophytes et hélophytes, - poissons		
Présence d'un apport souterrain ponctuel ou diffus (source, résurgence), préciser : - zone humide, - tourbière, - plan d'eau, - résurgence		

COMMENTAIRES

CONCLUSION

- Cours d'eau
- Pas cours d'eau

Signature

Annexes : extrait cartographie SIG du secteur, dossier photos

RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

Cas N°1 : l'écoulement apparaît en bleu foncé sur la carte : il a déjà fait l'objet d'une expertise par l'administration.

L'écoulement est identifié comme :

- cours d'eau classé au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement.
- cours d'eau à frayères.
- réservoir biologique.
- masse d'eau.
- cours d'eau validé par une étude.
- cours d'eau validé par un précédent dossier de police de l'eau.

C'est donc un cours d'eau

Cas N°2 : l'écoulement apparaît en orange, magenta ou n'apparaît pas sur la carte.

La méthode d'identification des cours d'eau utilisée dans le département de l'Ain a été mise en œuvre par les services de l'État le

La conclusion est que l'écoulement considéré :

est un cours d'eau

n'est pas un cours d'eau

À le

Signature

PRÉSENTATION AU COMITÉ TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL

Date d'examen :

Commentaires éventuels :